



© Stanislas Liban

VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

ACTIONS DE PROXIMITÉ ET DE RÉINSERTION AUPRÈS
DE PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ DANS LES
CENTRES D'HÉBERGEMENT



LE CONTEXTE

Pour répondre au besoin grandissant de logement ou de structures adaptées aux personnes sans-abris, l'Ordre de Malte France met à disposition des centres d'accueil et d'hébergement d'urgence.

Les 2 structures, le Fleuron Saint Jean et le Fleuron Saint Michel, proposent un accueil et un accompagnement social des plus précaires, en prenant en compte les besoins et les conditions d'une réinsertion pérenne.

Dans une des structures, le volontaire sera amené à soutenir l'accompagnement des personnes sans domicile fixe accueillies en centre d'hébergement.

Cette mission permet de donner du lien social à des personnes en situation de grande précarité et de les accompagner dans leur parcours de réinsertion sociale et professionnelle.

LES MISSIONS

Le volontaire sera intégré à l'équipe de salarié et de bénévoles de la structure et pourra apporter son soutien sur les missions suivantes :

- Accueillir les nouveaux résidents lors de leur arrivée dans le centre (présentation du lieu de vie, rappel de l'organisation) ;
- Participer à l'élaboration des projets d'animation en collaboration étroite avec l'équipe ;
- Accompagner les personnes hébergées lors de sorties culturelles et/ou sportives ;
- Aider à la rédaction et à la constitution de dossiers administratifs ;
- Accompagner physiquement les résidents lors de démarches dans les services publics ;
- Accompagner les migrants dans leurs démarches administratives et juridiques.



Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Il ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 473,04 € net par mois, quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat majorée sous condition (RSA...). L'Ordre de Malte France vous propose un contrat de 8 mois à hauteur de 24h par semaine et vous versera une prestation mensuelle de 107,68 €.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Elle rassemble 1989 salariés et plus de 9 400 bénévoles réguliers, qui s'engagent, chaque jour, en France et dans 26 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.